

La première édition des « Rencontres Internationales Roger Decottignies » s'est déroulée les lundi 2 et mardi 3 mai 2016 à la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar. Elle a inauguré un nouveau rapprochement scientifique et universitaire entre le Sénégal et la France, rapprochement placé sous le patronage symbolique du professeur de droit privé Roger Decottignies (1923-2005), premier doyen et responsable des facultés de droit de Dakar (1951-1968) et de Chambéry (1971-1991), mais également premier président de l'Université Savoie Mont Blanc (alors Centre Universitaire 1971-1975).

Ces rencontres concrétisaient la récente convention de partenariat pédagogique et de recherche signée par les deux facultés de droit, ainsi qu'un accord-cadre finalisé en août 2015 entre l'USMB et l'UCAD, la plus importante université de ce pays francophone moderne et moteur, partenaire important de la coopération scientifique française et seconde économie de l'Afrique de l'Ouest.



Le patio de la Faculté de droit et le parvis de la bibliothèque centrale de l'UCAD

C'est autour d'une thématique encore largement novatrice du point de vue de la réflexion socio-juridique, mais désormais prioritaire quelle que soit notre latitude sur la planète, que se sont déroulées les journées des 2 et 3 mai : « *Du soleil pour tous ! L'énergie solaire : Un Droit ? Des droits ? Une histoire ? Regards croisés France-Sénégal* ».



Ambiance conviviale du premier jour et ouverture par les doyens M. Badji et J.-F. Dreuille

Jean-François Dreuille, maître de conférences en droit privé et doyen de la Faculté de Droit de l'USMB, Jean-François Joye professeur de droit public et directeur du Centre de Droit Privé Public des Obligations et de la Consommation (CDPPOC), ainsi que Bruno Berthier, maître de conférences en histoire du droit et Frédéric Caille, maître de conférences HDR en science politique et chargé de projet pédagogique Afrique, ont chacun apporté une contribution au titre de l'USMB, et dans la continuité de l'axe de travail pionnier sur le domaine initié au CDPPOC en 2010 par l'ouvrage collectif dirigé par David Bailleul, professeur de droit public à l'USMB : *L'énergie solaire. Aspects juridiques* (Lextenso, 427 p.).



J.-F. Dreuille, J.-F. Joye et M. A. Daffe



B. Berthier, J.-F. Dreuille et J.-F. Joye (intervenat), mardi 3 mai.

Du côté sénégalais également un ensemble de travaux importants, à la fois contemporains et socio-historiques, tant sur la recherche fondamentale que sur la réglementation en matière solaire, ont été présentés. Parmi les membres de l'UCAD sont notamment intervenus Mamadou Badji, professeur d'histoire du droit et doyen de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques, Ibrahima Ly, professeur de droit public et science politique et directeur du Laboratoire d'Etudes et de Recherches en Politiques Droit de l'Environnement et de la Santé (LERPDES), Grégoire Sissoko, professeur de physique à la Faculté des Sciences et Techniques et directeur du Groupe International de Recherche en Energie Renouvelable (GERER), Jean-Charles Biagui, maître de conférences assimilé en science politique, ainsi que Mohamed Ayib Daffe et Fatou Binetou Faye, doctorant(e)s en droit public et science politique.



F. Caille, I. Ly et M. Badji, mardi 3 mai



F. B. Faye et J.-C. Biagui, mardi 3 mai

Par ailleurs Messieurs Gora Niang, conseiller technique du directeur général de l'Agence Nationale des Energies Renouvelables (ANER) et Abdou Ndour, chargé de programme de l'ONG Enda-Energie, ont apporté le regard des acteurs de terrain de la politique sénégalaise des énergies vertes, regard complété par de nombreuses interventions du public participant, ainsi que la contribution écrite d'Ousmane Fall Sarr de l'Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale (ASER).

Ces débats ont permis de mesurer combien, au Sénégal comme en France, la question d'un « droit à l'électricité », et plus largement de la sécurité énergétique, étaient socialement sensibles, et réclamaient d'autant des travaux universitaires de clarification et de mise en perspective.

Si les perspectives juridico-réglementaires étaient ici privilégiées, d'autres modes d'expressions artistico-politiques de la jeunesse ont cependant pu être évoqués, et notamment le Rap, comme l'a souligné la contribution remarquable de Jean-François Havard, maître de conférences en science politique à l'Université de Haute-Alsace et spécialiste de la vie politique sénégalaise, qui avait très amicalement accepté de s'associer à ces journées (Voir absolument le beau clip « Senelec-Coupelec » de 2010 du groupe sénégalais HA2N : <https://www.youtube.com/watch?v=t9uejcOziT4>).



A. Ndour et G. Niang,



J.-F. Havard

Ces rencontres auront cependant d'abord été marquées par la présence exceptionnelle d'un « grand témoin », Jean-Pierre Girardier, docteur en physique de l'UCAD (1963), pionnier du solaire thermique en Afrique et fondateur de la SOFRETES (Société Française d'Etudes Thermiques et de l'Energie Solaire), entreprise d'économie mixte et de coopération scientifique française qui installa une centaine de pompes solaires thermiques dans le monde au cours des années 1970.

En outre du témoignage direct de Jean-Pierre Girardier durant les journées d'étude, une exposition photographique réalisée par Frédéric Caille a été consacrée à cette aventure encore méconnue : « *Le Sénégal pionnier de l'énergie solaire. Des premières expérimentations thermodynamiques de Dakar aux pompes solaires de la SOFRETES 1960-1983* ».

Comprenant une cinquantaine de reproduction pour la plupart inédites, elle a été inaugurée lundi 2 mai sur le parvis de la Bibliothèque Universitaire de l'UCAD, en présence de Monsieur Olivier Boasson, chef du Service de Coopération et d'Action Culturelle et directeur de l'Institut français qui représentait Monsieur Jean Félix-Paganon, Ambassadeur de France au Sénégal.



J.-P. Girardier avec Grégoire Sissoko et les doctorants de la Faculté des Sciences de l'UCAD



Inauguration de l'exposition, lundi 2 mai, 12h : G. Sissoko (de dos), M. Badji et J.-P. Girardier



J.-P. Girardier, M. Badji et O. Boasson, devant l'image de J.-P. Girardier et du président Senghor en 1975

Deux autres « grands témoins », Messieurs Jacques Diouf, directeur général honoraire de la FAO, et Albert-Michel Wright, ancien Ministre d'Etat et directeur de l'Office Nigérien de l'Energie Solaire (ONERSOL), qui travaillèrent directement avec Jean-Pierre Girardier, ont malheureusement du être excusés pour des raisons de santé en dernière minute. Leurs contributions écrites devraient être intégrées à la publication sur papier et en ligne des actes de ces Rencontres Internationales Roger Decottignies d'ici à la fin de l'année 2016, laquelle marquera le point d'orgue symbolique de ce premier cycle d'amitié et d'échanges scientifiques entre l'UCAD et l'USMB.

On n'aura garde d'oublier que ces rencontres, si chaleureuses et intellectuellement stimulantes de l'avis de tous les participants, n'auraient pu exister sans les soutiens actifs des nombreux personnels administratifs et enseignants impliqués à l'UCAD et à l'USMB, ni sans l'aide de l'Ambassade de France au Sénégal, ainsi que de l'Institut National de l'Energie Solaire (INES), partenaire du projet dès l'origine et dont la collaboration logistique participera à la valorisation des résultats.

Il est à noter pour finir que les travaux préparatoires sur le thème des journées (entretiens, repérages, premier déplacement au Sénégal) ont été soutenus au titre des recherches personnelles de Frédéric Caille par le laboratoire Triangle de Lyon (UMR 5206).

Que tous en soient une fois encore ici très solairement remerciés ! Et que l'aventure solaire continue !





- En savoir plus :

Affiches, compléments, restitutions, résultats et enregistrements vidéo des interventions (d'ici quelques semaines)... etc., sur : <https://afrisol.hypotheses.org/>

- Contact :

Frédéric Caille